

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone : +251-11-5 517700 Fax : +251-11-5 517844
Website: www.africa-union.org

CONSEIL EXECUTIF
QUATORZIEME SESSION ORDINAIRE
29-30 JANVIER 2009
ADDIS ABEBA (ETHIOPIE)

Ex.CL/485 (XIV) Rev. 1

RAPPORT DE LA COMMISSION
SUR LE RAPPORT DU COMITE MINISTERIEL DES
CANDIDATURES DANS LE SYSTEME INTERNATIONAL

ADDIS ABEBA (ETHIOPIE) - 29 JANVIER 2009

**RAPPORT DE LA COMMISSION
SUR LE RAPPORT DU COMITE MINISTERIEL DES CANDIDATURES
DANS LE SYSTEME INTERNATIONAL**

I. INTRODUCTION

1. Le Comité Ministériel sur les candidatures au sein du Système International s'est réuni en sa quatorzième session ordinaire le 29 janvier 2009, à Addis-Abeba, Ethiopie sous la présidence de S.E. M. Moctar Ouane, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Mali.

II. PARTICIPATION

2. Les Etats membres suivants ont participé à la réunion : Angola, Afrique du Sud, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Egypte, Guinée Equatoriale, Gabon, Libye, Malawi, Mali, Nigeria, Rwanda, Somalie et Ouganda.

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. L'ordre du jour suivant a été adopté par le Comité :

- (i) Mise en œuvre de la Décision EX.CL/Dec.453(XIII) ;
- (ii) Examen des candidatures africaines aux postes dans le système international ;
- (iii) Questions diverses

IV. DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS

4. Le représentant de la Commission a informé le Comité de l'état de la mise en œuvre de la Décision EX.CL/Dec.453 (XIII) du Sharm El-Sheikh (Egypte), et a fait une brève présentation des nouvelles candidatures au sein du système international, à soumettre à l'examen du Comité Ministériel, afin de lui permettre de faire des recommandations appropriées au Conseil.

5. Le Comité a décidé d'appuyer les candidatures du Cameroun, de Maurice, du Nigeria, et du Sénégal pour leur réélection et du Kenya pour son élection au poste de Membre du Conseil des Droits de l'homme des Nations Unies.

6. Le Comité a décidé de différer à sa prochaine session l'examen de la candidature du Togo pour le siège de membre non-permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Il a réitéré sa décision de Sharm El Sheikh pour l'inscription à la

prochaine session du juillet 2009, de la candidature du Nigeria, et celle de la Sierra Leone, en juillet 2010.

7. Le Comité a également décidé d'appuyer la candidature du Docteur Kandeh Yunkella du Sierra Leone pour sa réélection au poste de Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), et du Cameroun comme membre du Conseil de Développement Industriel et du Comité des Programmes et du Budget de l'ONUDI.

8. En outre, le Comité a endossé la candidature de l'Ambassadeur Papa Louis Fall du Sénégal pour sa réélection comme membre du Corps Commun d'Inspection (CCI) des Nations Unies.

9. Le Comité a par ailleurs apporté son soutien à la candidature du Kenya au Conseil des Gouverneurs de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

10. Le Comité, par contre, a décidé de reporter l'examen, à sa prochaine session, de la candidature du Cameroun au poste de membre du Conseil des Gouverneurs de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

11. Le Comité Ministériel n'est pas parvenu à un consensus pour départager les candidatures du Dr Kanayo F. Nwanze, du Nigeria et du Dr Amadou Boubacar Cissé du Niger pour le poste de Président du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), et recommande l'examen de la question par le Conseil exécutif.

V. QUESTIONS DIVERSES

12. Le Comité a réitéré son soutien à la candidature de l'Ambassadeur Abdul Samad Minty de l'Afrique du Sud au poste de Directeur General de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

13. Le Comité a par ailleurs été informé et a pris note de la Déclaration d'Alger adoptée par la Conférence des Ministres africains de la Culture, qui s'est tenue à Alger (Algérie), du 19 au 23 octobre 2008, et qui a apporté son appui à la candidature de Mr. Farouk Hosni de l'Egypte au poste de Directeur Général de l'UNESCO.

14. Enfin, le Comité a été informé par la Commission de l'élection de l'Honorable Theo Ben Gurirab, Président de l'Assemblée Nationale de la Namibie, au poste de Président de l'Union interparlementaire.

2009

Rapport de la Commission sur le Rapport du Comite Ministeriel des Candidatures dans le Systeme International Addis Abeba (Ethiopie) - 29 Janvier 2009

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3214>

Downloaded from African Union Common Repository